

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES VOYAGES DU PRÉSIDENT

Nous voici dans la période des voyages. Avant de partir pour la Russie, M. le Président de la République a entrepris dans nos départements du sud-est une tournée qui certes, pourra compter dans sa carrière. Ce n'est pas lui qui serait fondé à se plaindre de la grandeur qui l'attache au rivage.

Du nord au sud, du sud au nord, de l'est à l'ouest, M. Félix Faure, plus encore que son prédécesseur, M. Carnot, est toujours en mouvement.

Depuis deux ans et demi que les suffrages du Congrès de Versailles l'ont appelé à la magistrature suprême, combien d'inaugurations, combien de voyages a-t-il faits? La liste en serait longue!

De quel important contingent va-t-elle se grossir dans ce long voyage du Midi dont les Félîtres ont agrémenté le programme de cérémonies et de représentations de tous genres, touchant à tous les lieux, à tous les temps, à toutes les idées?

La duchesse d'Uzès, Emile Augier, Madier de Montjau, le théâtre d'Orange, les Erinyes, le Pont d'Avignon, le château des Papes, Mistral, quoi encore?... Tout cela ne fait-il pas penser à une sorte d'interminable farandole?

M. Félix Faure s'y prête avec une parfaite bonne grâce. De là, il passera aux manœuvres alpines, puis à la série d'exercices maritimes qui précéderont son débarquement triomphal à Cronstadt et à Pétersbourg.

Voilà certes un mois d'août qui sera bien rempli. Pour le moment, les Félîtres tiennent M. Félix Faure et ils ne le lâcheront pas. Ils le lui ont signifié en termes des plus aimables, d'ailleurs, (des gens qui en tout lieu tiennent des « cours d'amour », sauraient-ils autrement parler?) dans un discours prononcé par M. Sextius-Michel dont les éloquentes et patriotiques paroles méritent d'être particulièrement signalées:

« Félîtres et cigaliers, a-t-il dit, nous aimons nos coutumes, nos traditions et la langue des pays où nous sommes nés et que nous venons glorifier encore une fois par la lyre et par le ciseau, et nous avons aussi le cœur assez large pour également chérir la France et le pays natal, le pays d'enfance et la patrie, et nous regardons comme un article de foi cette belle devise de Félix Gras: J'aime mon village plus que ton village; j'aime ma Provence plus que ta province; j'aime la France plus que tout. »

C. R.

Voyage de M. Félix Faure

1^{re} journée

De Paris à Valence il n'y a aucune réception officielle sauf à Lyon-Vaise, où M. Rivaud, préfet du Rhône, et le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14^e région, sont allés saluer le président.

A son arrivée à Valence, le Président de la République est reçu par M. Loubet, président du Sénat. Après avoir remercié le maire et M. Sextius Michel, qui, l'un au

nom de la ville, l'autre au nom des Félîtres et cigaliers, lui souhaitaient la bienvenue, M. Faure a attaché la croix d'officier de la Légion d'honneur sur la poitrine du colonel Roswag, du 6^e régiment d'artillerie.

Puis, à son arrivée à la préfecture, le Président de la République a reçu les autorités civiles et militaires de la ville de Valence. Il a distribué plusieurs croix de chevalier de la Légion d'honneur et quelques palmes académiques.

Au banquet, M. Mirabel-Chambaud porte la santé du Président de la République, du Président du Sénat et des Ministres. M. Félix Faure lève son verre à la grandeur de l'industrie française.

Enfin, on procède à l'inauguration des statues de Bancel et d'Emile Augier. Devant cette dernière, M. Benjamin Constant, président des cigaliers pour l'année 1897, a prononcé l'éloge de l'écrivain et de l'observateur qu'était Emile Augier.

2^e journée

M. Félix Faure est parti de Valence hier matin à 7 h. 1/2. Il a descendu le Rhône en bateau. Sur les rives, des paysans venus des communes voisines se pressent et crient: « Vive le Président. »

Après un arrêt à Bourg-Saint-Andéol, M. Félix Faure remonte sur le bateau qui le débarque à Rochemaure à trois heures, d'où le Président a gagné Orange.

CAUSERIE

Il est vraiment étonnant de voir combien est considérable le nombre d'auteurs contemporains qui se sont plu à essayer de démontrer la décadence physique et intellectuelle de l'humanité en notre fin de siècle.

D'abord, leurs affirmations seraient-elles exactes, il eût peut-être mieux valu ne pas les formuler; ce n'est pas, en effet, en nous persuadant de notre faiblesse et de notre impuissance qu'on parviendra à fortifier notre volonté et à susciter nos énergies.

Ensuite, est-il bien démontré que nous sommes de tous points inférieurs aux générations qui nous ont précédés? Si nous examinons les phénomènes sociologiques, après avoir pratiqué « la purification platonicienne » afin de nous dégager de tous nos préjugés, de toutes nos admirations mal raisonnées, nous serons nécessairement amenés à affirmer que l'humanité est en progrès. Et le progrès n'est pas seulement apparent dans les sciences mais encore, par exemple, dans l'architecture, la sculpture, la peinture et aussi au point de vue social.

Les admirateurs quand même de l'antiquité vont se récrier; il est vrai, — on doit admettre avec eux que le Parthénon est remarquable; mais nos Cathédrales gothiques ne peuvent-elles pas rivaliser avec lui? Notre-Dame-de-Paris est d'une beauté moins uniforme, plus riche, elle condense dans la pierre des états d'âme d'une « unité plus variée »; il y a en elle tout le moyen-âge plus complexe et plus douloureux que l'antiquité.

S'agit-il de la sculpture? — Sans doute, on ne saurait trop admirer les statues de Phidias, ses frontons, ses frises, sa « Pallas »; si l'on examine la Vénus de Milo on est évidemment frappé par la précision du contour, le fini du détail, la beauté et la grâce de l'ensemble. — Cependant dans les statues des sculpteurs modernes, comme Rude, Carpeaux, Mercié, n'y a-t-il pas quelque chose de plus: l'expression? — C'est un progrès. Le Beau, en effet, n'est-ce pas la vie? Aussi, nos véritables artistes ne se contentent-ils pas de nous montrer des formes plus ou moins belles, ils nous font voir non seulement le réel mais le virtuel; ils expriment tout ce qu'il y a de complexe, on dirait, d'« aveniriste » dans le « moi »; en un mot, ils donnent une âme à leurs statues.

Pour la peinture, il faut arriver au Moyen-Âge pour trouver les premiers grands peintres. Et ce n'est presque que de nos jours que les nuances de lumière et d'ombre, les gammes des couleurs ont été remarquablement dé mêlées dans la nature et fixées sur la toile.

C'est seulement à notre époque que le peintre a compris qu'il devait être plus vrai que nature. — Il faut que la source de la toile nous apparaisse plus pure, plus fraîche que celle qui clapote dans le bois. — Le peintre doit « prononcer le mot que l'imense nature balbutie »; il doit exprimer l'élan d'où jaillit un être; c'est ce que font les peintres modernes qui ont du génie.

Au point de vue social il y a progrès — mais c'est surtout ici qu'il faut se hâter de dire que le progrès n'est malheureusement pas constant; il y a des périodes de recul, de déchéance; il est, par exemple, bien évident que les quelques mois passés au pouvoir par le ministère Méline seront justement considérés par les générations de demain comme une période de ralentissement dans l'évolution progressive de l'humanité. — Cependant, si nous comparons, par exemple, des siècles entre eux, nous devons conclure au progrès à moins d'être partiaux.

Ce n'est pas à dire que plus rien ne reste à faire, surtout au point de vue social; si l'esclavage et le servage ont été abolis, il reste encore le salariat; et, peut-on dire que le salariat soit, au point de vue économique, le dernier mot de la civilisation? — L'instruction est développée, sans doute; mais avon-nous réellement atteint l'idéal que nous concevons d'un peuple instruit? — Les guerres sont moins longues, moins fréquentes qu'autrefois, et cependant, l'époque de « paix armée » où nous vivons, ne fait pas prévoir comme prochain le jour rêvé où la paix universelle ne sera plus un vain mot. — Nous nous efforçons — et c'est moral — de donner à la femme la place qui lui convient dans la société; mais, à l'heure actuelle, le succès de cette entreprise ne serait-il pas un échec?

Le progrès acquis, quoique apparent, ne suffit donc point; il justifie seulement notre foi dans l'avenir. — Sans doute, « l'avenir n'est à personne », mais s'il est vrai que demain est en grande partie ce que nous voulons qu'il soit, ne pourrions-nous pas, d'ores et déjà, unis par le même besoin de justice, travailler à la réalisation de réformes toujours promises, mais toujours attendues? — Il est vrai, on le sait, que pour être efficacement aidés dans cette œuvre morale, il ne nous faudra pas choisir comme représentants des républicains de M. Méline, ou ceux en général qui vont prendre leur mot d'ordre à Rome. —

DONNELL.

INFORMATIONS

Elections sénatoriales

LANDES

Inscrits, 716. — Votants, 714
MM. Latappy, républicain progressiste (élu)..... 374 voix
Le général Jacquy, républicain indépendant..... 338 —
M. Pazat, républicain, qu'il s'agissait de remplacer, avait été élu pour la première fois avec M. Lourties, contre MM. de Ravignan et Gavardie, le 5 janvier 1888.

Le 3 janvier dernier, M. Pazat avait été réélu par 394 voix avec MM. Lourties et Milliès-Lacroix. A cette élection du 3 janvier 1897, M. Demoulin de Riols, sénateur sortant, avait été remplacé par Milliès-Lacroix, qui avait obtenu 357 voix contre 293 à M. Demoulin de Riols, M. le général Jacquy, indépendant, déjà candidat, avait obtenu 259 voix.

PAS-DE-CALAIS

Inscrits, 1,810. — Votants, 1,796
MM. Viseur, vétérinaire départemental, républ. (élu). 1,499 voix
Letailleur, socialiste..... 91 —
Fresnaye, républicain..... 25 —
Il s'agissait de remplacer M. Camescasse républicain décédé, élu sénateur, en 1893, par 1,214 voix sur 1,762 votants.

Préfet de la Haute-Garonne

On parle de la nomination de M. Landard, préfet de la Haute-Garonne, au gou-

vernement de la Martinique, fonction vacante par suite de la mise en disponibilité de M. Noël Pardon.

Le Prince Henri d'Orléans et le Général Albertone

A propos du différend entre le prince d'Orléans et les officiers italiens, on pense que les envois de témoins ne se feront pas à Marseille dans la crainte de provoquer une vive émotion dans la colonie italienne, très nombreuse dans cette ville.

L'Expédition Andrée

On télégraphie de Stockholm: Les capitaines de onze bateaux à vapeur qui passeront ces jours-ci à Bordoï, en se rendant à Yemisci, ont été priés de faire des recherches minutieuses à l'endroit où le capitaine du *Dordrecht* a vu un objet ressemblant à un ballon.

D'après un ancien pêcheur de Gothenbourg, l'objet que l'on a pris pour un ballon ne serait autre qu'une baleine morte comme il lui a été donné d'en voir souvent en ces parages, au temps où il naviguait.

Grecs et Turcs

LES NÉGOCIATIONS

Les ambassadeurs, dans leur réunion d'hier matin, ont complété le projet de traité de paix dans un sens satisfaisant, quant à la demande de l'Allemagne relative au contrôle européen des finances grecques. Les ambassadeurs ont ajourné l'examen du reste du projet de traité. Tewfik Pacha a soumis alors divers amendements auxquels les ambassadeurs répondront par écrit.

Petites Nouvelles

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, qui, on le sait, vient d'aller passer un jour au Havre, chez le président de la République, a été, à cette occasion, promu au grade de grand-officier de la Légion d'honneur.

Plusieurs groupes de la Libre-Pensée, de la Jeunesse blanquiste et des comités socialistes révolutionnaires, ont manifesté, comme les années précédentes, devant la statue d'Etienne Dolet, place Maubert, à Paris Des bouquets et des couronnes ont été déposées. Il n'y a pas eu d'incident important.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, la médaille d'honneur des épidémies est décernée au docteur Martin, chef du laboratoire du docteur Roux, à l'Institut Pasteur, en récompense du dévouement dont il a fait preuve au cours de l'épidémie de diphtérie qui a sévi dans l'arrondissement de Privas (Ardèche).

La Cour d'assises de la Seine vient de condamner à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour le gardien de la paix Victor Bourgeois, reconnu coupable d'assassinat sur la personne de sa femme, le 29 mars dernier.

M. le baron de Morénheim, ambassadeur de Russie, a quitté Paris, se rendant à Royat.

D'après le *Figaro*, l'acquisition du terrain de la rue Jean-Goujon, sur lequel on doit élever une chapelle en mémoire des victimes de la catastrophe du mois de mai, sera conclue définitivement dans quelques jours.

On mande de Kiel à l'*Intransigeant*: « La nouvelle que le docteur Paul Doehle, professeur à l'Université de Kiel, a découvert le bacille de la syphilis, est officiellement confirmée. »

Voir en 4^e page la suite de notre feuillet.

CHRONIQUE LOCALE

La bicyclette et la voie publique

Le tribunal de simple police de la Seine vient de juger que, sauf le cas de force majeure, un cycliste, quelle que soit la raison qu'il peut avoir de s'arrêter, n'a pas le droit de déposer sa machine sur la voie publique, et il a condamné à 1 f. d'amende un membre du Touring-Club, qui avait laissé pendant dix minutes sa machine appuyée contre un arbre de l'avenue de la Grande-Armée, en face d'un café où il avait rendez-vous.

M^e Vonover avait invoqué pour la défense de l'inculpé la jurisprudence qui autorise le voiturier à s'arrêter pour livrer sa marchandise et le fiacre loué à attendre son client.

Le tribunal n'a pas admis cette assimilation :

« Attendu que quelle que soit la qualification donnée à la bicyclette, meuble ou véhicule, il est interdit par l'article 100 de l'ordonnance de 1862 de déposer sans nécessité sur la voie publique des meubles, caisses, tonneaux et autres objets ; que la bicyclette est un objet rentrant dans cette énumération . . . »

Concours des écoles normales

Trente et un candidats s'étaient fait inscrire.

Vingt se sont présentés.

Quatre seulement sont définitivement reçus.

Ce sont, par ordre de mérite : MM. Marcenac, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré ; Lafon et Arènes, de l'école primaire supérieure de Montcuq ; Stivil, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Liste supplémentaire

Calvet, Auguste Joseph, élève du cours complémentaire du Vieux-Palais à Cahors. Leygues, Louis Paul, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Bennet, Gabriel, élève de l'école primaire de Montcuq.

Société pour l'instruction élémentaire

La Société pour l'instruction élémentaire, dans son assemblée générale du 25 juillet 1897, sur la proposition de M l'inspecteur d'académie, a accordé les récompenses suivantes aux instituteurs du Lot désignés ci-après :

Médaille d'argent

M. Bourthoumieux Jacques, instit. à Martel.

Médailles de bronze

MM. d'Arzac, instituteur public, à Concorès.

Balagayrie, id. à Gramat.

Lasfargues, id. à Gignac.

Nèble, id. à Lauzès.

Sourzat, id. à Rocamadour.

M^{me} Padirac, institutrice à Fajoles.

Mentions honorables

M^{me} Carrière, institutrice à Sousceyrac.

MM. Bos, institut. public, à Ste-Colombe.

Constanty, id. à Baladou.

Delpon, id. à Linac.

Delvert, id. à Faycelles.

Destruel, id. à Lacap-Marival.

Lacroix, id. à Biars.

Pachins, id. à Bagnac.

Le mois d'août

Voici les prédictions atmosphériques de Mathieu de la Drôme pour le mois d'août :

Du 1^{er} au 5, chaleur forte, excessive même. Orage le 3 dans le centre de la France.

Chaleur persistante au 1^{er} quartier de la lune qui commencera le 5 et finira le 12.

Pluie à la pleine lune, qui commencera le 12 et finira le 19. Fortes ondées dans le bassin de la Loire.

Température douce au dernier quartier de la lune qui commencera le 19 et finira le 27.

Beau temps au commencement et au milieu de la nouvelle lune qui commencera le 19 et finira le 3 septembre. Variable à la fin.

En résumé, chaleurs intenses du 1^{er} au 11. Abaissement de la température dans les pays montagneux, du 12 au 19. Du 19 au 31, période agréable.

Cour d'assises

Affaire Benoit Cournil. — Meurtre et incendie volontaire.

Hier à onze heures s'est ouvert la troisième

session des assises du Lot, sous la présidence de M. Cientat, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournier, juges.

Ainsi que nous l'avons annoncé, il n'y a qu'une seule affaire inscrite au rôle des assises, celle de Benoit Cournil, de Bessonies, canton de Latronquière, accusé d'avoir tué sa femme et d'avoir ensuite essayé d'incendier sa maison.

Ministère public : M. Chaigne, procureur de la République.

Défenseur : M^e Besse, du barreau de Cahors.

Les formalités d'usage remplies, M. le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Dans la soirée du 28 mai dernier, le nommé Benoit Cournil, âgé de 42 ans, forgeron au Prat, commune de Saint-Hilaire de Bessonies, arrondissement de Figeac, (Lot), avait fait, soit chez un voisin, soit à son domicile, de copieuses libations. Vers minuit, en proie à une vive surexcitation, il se précipita dans la chambre où couchaient ses deux enfants, et leur intima l'ordre de quitter la maison.

Le fils aîné, François, âgé de 15 ans, que le père maltraitait depuis quelque temps s'empressa d'obéir, suivi bientôt par son frère Gentil, âgé de 10 ans, et aussi par sa mère qui avait été attirée par le bruit et qui fut expulsée à son tour. La femme Cournil passa la nuit avec son fils aîné dans un séchoir, tandis que le plus jeune enfant avait pu regagner son lit sans être inquiété.

Vers 4 heures du matin, la femme de l'accusé rentra chez elle pour s'habiller. Elle surprit son mari en train de faire brûler une malle contenant les vêtements de son fils aîné. Elle voulut s'opposer à cette destruction et une discussion s'éleva entre eux. Cournil dit à son fils : « Prends ces vêtements et sauve-toi ; » puis prenant un fusil, il en menaça l'enfant, qui terrifié, s'enfuit au plus vite.

A peine était-il sorti que la querelle s'envenimait entre les deux époux. L'accusé toujours plus furieux, s'empara de son fusil et mit sa femme en joue. « Je n'ai pas peur, lui dit-elle, tu es trop lâche pour me tuer. » En effet, Cournil abaisa son arme ; mais au moment où sa femme ouvrait une armoire, il prit de nouveau son fusil, pressa la détente et fit feu.

La charge composée de plomb de chasse numéro 4, atteignit la malheureuse à la joue droite, broya les parties molles et les os de la face. La mort fut presque instantanée.

Ce crime accompli, l'accusé saisit un tison enflammé dans la cheminée et, le promenant dans les diverses pièces de son habitation, il mit le feu au lit de ses enfants et de sa femme et au foin qui se trouvait dans une grange à côté.

Puis revenant dans la cuisine, il prit un revolver et se couchant à côté du cadavre de sa victime, il essaya de se suicider. Les voisins accourus au bruit des détonations purent éteindre l'incendie et porter secours à Cournil, dont les blessures n'ont eu aucune gravité.

L'accusé reconnaît les faits qui lui sont reprochés, il prétend seulement, contrairement à toute évidence, qu'il ne croyait pas le fusil chargé et qu'il voulait seulement effrayer sa femme. Les premières déclarations et tous les éléments de la procédure dénotent son intention homicide.

Les débats ont duré deux jours.

Le jury ayant rapporté un verdict de culpabilité mitigé par des circonstances atténuantes le meurtrier a été condamné à dix ans de travaux forcés.

CAHORS

Officiers d'académie

Par arrêté ministériel sont nommés officiers d'Académie :

MM. Serres, professeur de physique et Gauthier, professeur de cinquième au Lycée Gambetta.

Nous adressons à ces deux excellents professeurs, nos sincères félicitations.

Le Festival de Dimanche

Avant-hier ont eu lieu sur les Allées Fénélon les fêtes organisées au profit des pauvres par l'Orphéon de Cahors avec le concours de la musique militaire, de l'Avenir cadurcien et de l'orchestre symphonique du théâtre.

Noas ne saurions trop remercier et féliciter le distingué chef de musique du 7^e et ses collaborateurs dévoués pour la façon aimable avec laquelle il prêtent leur gracieux concours et pour leur talent incontestable.

L'Orphéon, lui aussi, mérite bien des éloges ; le public l'a prouvé dimanche en applaudissant d'une façon véritablement enthousiaste nos orphéonistes qui se sont vraiment distingués dans les chœurs : « la veillée interrompue, Pêcheur d'Islande, le dernier jour de Pompéi, etc. »

Quant à M. Arnaudet il n'est plus besoin de lui adresser de félicitations. Il suffit de dire qu'il a chanté pour qu'on sache que le public a été pénétré d'admiration pour la

façon intelligente dont ce véritable artiste sait interpréter les morceaux qu'il exécute.

Tous nos remerciements pour cette fête agréable à M. Gelly président de l'Orphéon, à M. Barrau, directeur et à tous les musiciens en général.

Le programme a été exécuté pour le mieux sauf pour le grand bal qu'on avait annoncé et qui a été vraiment trop court !

COUP MANQUÉ

La Croix — sous la signature d'un rédacteur nouveau, que je n'ai pas l'honneur de connaître — répond à un récent article du Journal du Lot, par un entrefilet qu'on suppose me devoir fort embarrasser.

Je le regrette pour mon contradicteur, mais si c'est bien là le but qu'il poursuivait, il s'est étrangement trompé ; le coup est manqué !

Bien que n'ayant pas encore blanchi sous le harnais, je ne suis pas né d'hier aux luttes de la presse et si le rédacteur de la Croix tient à se procurer quelques renseignements sur les journaux auxquels j'ai collaboré, je me ferai un plaisir de mettre la liste de ces organes à sa disposition.

S'il accepte, il ne tardera pas à se convaincre que toujours, j'ai défendu la cause démocratique, parce que sincèrement dévoué aux institutions républicaines, je suis fermement convaincu que le régime actuel est le seul régime qui permette l'heureux développement des réformes sociales.

Au Vigan, donc, j'ai défendu la cause que je crois la meilleure, dans un journal qui était « l'ami dévoué » des protestants des Cévennes. C'est absolument exact : j'étais « l'ami dévoué » des protestants précisément parce que, dans les Cévennes, ces derniers représentent la très grande majorité des électeurs républicains. J'ajouterai qu'en Normandie, j'ai été rédacteur de plusieurs journaux « amis dévoués » des catholiques de cette région qui étaient républicains : c'est dire que la question religieuse n'avait absolument rien à voir avec les feuilles que j'ai eu l'honneur de rédiger. Je pourrais même, pour peu que mon contradicteur en manifeste le désir, lui communiquer la collection de L'Echo des Cévennes, il pourra constater par lui-même, qu'à maintes reprises, j'ai nettement déclaré qu'un journaliste qui se respecte doit, dans un journal politique, faire de la politique et de la politique seulement. Je pourrais enfin lui passer également un numéro de la Croix des Cévennes — un journal dont le témoignage ne sera pas suspecté par mon confrère de Cahors ! — qui a rendu hommage à ma correction.

Quant à avoir été « radical à tous crins » dans le Gard, la nouvelle a lieu de me surprendre quelque peu ; j'ignorais ce détail, en effet ! J'ai été, il est vrai, toujours partisan d'une politique de concentration républicaine,.... sincèrement républicaine ! mais je ne savais pas, je le répète, qu'on m'eût classé parmi les « radicaux à tous crins ». On apprend du nouveau chaque jour !

C'est là, je le crois, une réponse aussi catégorique qu'on pouvait la désirer. La Croix, dans une attaque — désintéressée !!! — a cru me plonger dans un cruel embarras, elle m'a simplement permis de déclarer très nettement, une fois de plus, ce que je suis et ce que sera ce journal dans les luttes futures.

Je l'en remercie. A. C.

L'AFFAIRE DE LA RUE BATUT

Dans une seconde édition de notre numéro de samedi, qui a paru à Cahors dimanche matin, nous avons publié les lignes qu'on va lire sur l'affaire de la rue Batut. Nous donnons aujourd'hui quelques renseignements complémentaires.

Un misérable

Hier, à 1 heure de l'après-midi, deux petites filles, la jeune Pons, âgée de 12 ans, fille de M. Pons, pépiniériste, et la jeune Verdier, âgée de 5 ans, fille de M. Verdier, fabricant de chaises, s'amusaient dans la rue Batut, avant de se rendre à l'école de la place Thiers.

Leur jeu fut troublé par l'arrivée d'un individu, à mine suspecte qui, sans mot dire, passa une corde autour du cou de la petite Verdier et reprit sa route entraînant l'enfant derrière lui.

La jeune Pons, muette d'épouvante ne put, sur le champ, appeler à l'aide, tandis que sa petite compagne se débattait déses-

pérément. Cependant, le premier moment de stupeur passé, elle put appeler au secours et les voisins accoururent aussitôt à son appel.

Fuite du gremlin

Le misérable était loin déjà et la petite Verdier commençait à ne plus pouvoir résister, étranglée qu'elle était par le nœud coulant, lorsque se voyant poursuivi, l'inconnu jugea prudent de lâcher la corde et de prendre la fuite.

On s'empressa autour de la fillette assez fortement blessée au cou, on lui prodigua les premiers soins que nécessitait son état, tandis que l'individu disparaissait.

Plusieurs personnes se rendirent alors au bureau de police pour informer le commissaire de ce qui venait de se passer.

Ce dernier se transporta aussitôt sur les lieux avec son brigadier et des agents.

Il procéda à l'interrogatoire sommaire des enfants et des personnes présentes et supposant, d'après les affirmations de quelques témoins, que l'auteur de cet acte inqualifiable pouvait être un des bohémiens actuellement installés près du cimetière, il se rendit aussitôt à cet endroit.

Une arrestation

La foule l'avait suivi. Elle désigna à M. le Commissaire, comme auteur de cette tentative de rapt un gitano de 25 à 26 ans qui se trouvait devant une des voitures.

Devant ces affirmations catégoriques, le devoir du commissaire de police était tout tracé. Il interpella l'individu qui nia l'acte qu'on lui reprochait et répondit d'une manière plus que grossière et inconvenante aux questions qui lui étaient posées. La foule continuant cependant à l'accuser d'une manière absolument formelle, M. le commissaire le mit en état d'arrestation ; ce qui n'alla pas sans de grandes difficultés, et sans l'aide de plusieurs personnes.

Conduit au bureau de police sous les huées de la foule, il fut écondu. Peu de temps après, il fut confronté avec les fillettes. Son innocence parut établie, mais on crut bon de le maintenir provisoirement à la disposition de la police.

Les fillettes donnèrent ensuite le signalement précis du misérable auteur de la tentative de rapt. Il était, au moment de l'attentat, coiffé d'un béret bleu et portait des sandales blanches.

Le vrai coupable

Aussitôt, M. le commissaire de police, dont on ne saurait trop louer, en cette circonstance, le dévouement intelligent, et l'heureuse activité, lança ses agents dans toutes les directions et lui-même, accompagné du brigadier Bonifacy, parcourait la ville.

A 8 h. 1/2, M. Lagardère se trouvait sur les allées Fénélon, lorsqu'il aperçut, se dissimulant dans l'ombre, un individu dont le signalement répondait à celui qui avait été donné par les petites filles.

M. le commissaire s'approcha de lui et l'interpella :

— Y a-t-il longtemps que vous êtes à Cahors.

— Depuis deux jours.

— Quels sont vos moyens d'existence ?

— Je suis sans travail, momentanément, mais j'attends une lettre chargée, poste restante.

M. le Commissaire n'en demanda pas davantage et se plaçant à droite de l'individu tandis que le brigadier se plaçait à sa gauche, il l'invita à se rendre au bureau de police.

L'invitation ne parut plaire que très médiocrement à ce misérable, mais force lui fut d'obéir à l'ordre qui lui était donné.

Au bureau de police, M. le Commissaire comprenant qu'il tenait le vrai coupable s'empressa de mettre en liberté le gitano incarcéré dans l'après-midi.

Menaces de mort

Aussitôt après, M. le Commissaire procéda à l'interrogatoire de l'individu.

Sur ces entrefaites M. Brunies, conseiller municipal et quelques-uns de ses amis, pénétraient au bureau de police. Après avoir assisté en curieux au début de l'interrogatoire, M. Brunies s'adressant au prévenu lui demanda quel pouvait être le motif qui l'avait fait agir, l'engageant, s'il était coupable, à faire des aveux complets afin d'atténuer sa faute.

— « Ah ! tu veux me faire dire des choses, » dit le vagabond furieux à M. Brunies, et il sortait de sa manche un long couteau-poinard Catalan, terriblement effilé, dont

la lame ne mesure pas moins de 18 centimètres, — couteau qu'il avait su habilement soustraire aux recherches pourtant très minutieuses et expérimentées des agents — il sortit ce poignard de sa manche disons-nous et en menaça l'honorable M. Brunies. Le brigadier Bonifacy, les agents, un maréchal des logis de gendarmerie, présents au bureau de police, et les témoins eux-mêmes se précipitèrent sur cette brute et après de grands efforts purent le réduire à l'impuissance.

Aussitôt après, ce forcené fut enfermé et M. le commissaire de police renvoya la suite de l'interrogatoire au lendemain matin.

Ajoutons que le misérable a adressé à tous, pour plus tard, de terribles menaces.

Fou ou criminel

Quel est cet individu ? Nous l'ignorons encore, car on n'a trouvé sur lui aucun papier.

Est-ce un véritable criminel, ou un fou, c'est ce que nous laissons aux autorités compétentes le soin de rechercher.

Nous ne tarderons pas du reste à être fixé, l'interrogatoire devant être mené rapidement.

M. le Procureur de la République a mis cette affaire à l'Instruction depuis avant-hier, l'inculpé a subi plusieurs interrogatoires.

Il a déclaré se nommer Brousse, Joseph, et être né à Perpignan. Il a avoué avoir subi huit condamnations.

Il nie, par contre, avec énergie les faits qui lui sont reprochés, mais on nous affirme qu'il aurait été formellement reconnu par les fillettes et par plusieurs témoins.

L'enquête se poursuit.

Certificat d'études primaires

L'examen annuel du certificat d'études primaires pour les garçons du canton de Cahors (nord), a eu lieu hier, 2 août, dans la salle des examens du collège de filles.

43 candidats s'étaient fait inscrire, 42 ont répondu à l'appel et subi les épreuves.

38 candidats ont été définitivement reçus, savoir :

- 1° Ecole du Vieux-Palais, 19 : Alazard, Pierre; Ayot, Louis; Bouby, Pierre Albert; Bry, Léon; Costes, Henri; Delpech, Théophile; Faillach, Antoine Albert; Gervais, Gaston, Henri; Huillet, Emile; Marcillac, Léon; Monmayou, Louis; Oulières, Louis; Périé, Charles Hubert; Périé, Jean; Poujet, Jean; Quercy, René; Rougié, Victor; Schuhler, Félix; Verrail, Léon.

- 2° Ecole de la rue du Lycée, 9 : Ilbert, Léon; Courpet, Henri; Mandelli, Joseph; Nirige, Léon; Dauban, Oscar; Deltheil, Louis; Merle, Fernand; Faivre, Louis; Vialard, Edmond.

- 4 de l'école de Larroque-des-Arcs.
- 2 id. Lamadeleine.
- 2 id. Mercués.
- 1 id. Flottes.
- 1 id. Montcuq.

La foire

La foire d'aujourd'hui sera certainement meilleure que les dernières. Nous n'avons encore aucune donnée précise au moment où nous paraissions, mais les transactions très actives et la foule des vendeurs et acheteurs qui se trouve dans nos murs paraissent devoir confirmer nos dires.

Musique du 7^{me} de ligne

- PROGRAMME des 5 et 8 août 1897
De 8 1/2 à 9 heures 1/2
- Allegro militaire Leroux.
 - La fête au village voisin (ouvert) Boieldieu.
 - Les deux aveugles (valse) Offenback.
 - Samson et Dalila (fantaisie) St Saëns.
 - Jane (polka) Lardeur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Du 31 juillet au 3 août 1897
Publications de Mariages
- Cambou, Jean, cultivateur et Pradel, Mélanie.
 - Harent, Alfred-Marie-Albert, sergent-major au 7^e de ligne et Roudil, Marie-Louise.
 - Suquet, Joseph, professeur d'école normale d'instituteurs et Frayssi, Anne-Marie.
 - Person, Charles, sergent au 7^e de ligne, et Arbouys, Laurence, tailleur en robes.

Décès

- Lafage, Baptiste, ancien limonadier, 89 ans, rue Nationale, 49.
- Taillade, Jeanne, V^e Guinot, 71 ans, rue du Château, 18.

St-GÉRY. — On nous affirme qu'on vient de trouver, dans un bois, le cadavre d'une fillette de la localité.

Cette enfant se serait tuée en tombant d'un arbre sur lequel elle serait montée.

Nous n'avons pas encore reçu de renseignements précis à ce sujet.

LIMOGNE. — Les deux victimes du triste accident que nous avons longuement rapporté ont succombé à leurs blessures.

La famille de M. Pradines, pharmacien, très estimée ici, est dans la désolation.

Samedi ont eu lieu les funérailles du fils âgé de onze ans et aujourd'hui mardi auront lieu celles de la pauvre mère.

VILLESÈQUE. — On nous écrit :

Un ancien maire d'une commune voisine cherche par certains moyens — dont nous pourrions parler plus tard — à troubler la bonne harmonie qui règne dans Villesèque. Heureusement, nos compatriotes ne se sont pas laissés tromper; nous les en félicitons. Mais nous engageons charitablement l'ancien maire en question, à s'occuper davantage de ce qui le regarde et à apporter moins d'ardeur à nuire aux intérêts des habitants de Villesèque, en essayant d'établir entre eux des divisions qu'ils n'ont encore jamais connues. Dans le cas contraire, nous nous verrions obligés de réagir.

Un groupe d'électeurs.

GOURDON. — *Distribution de prix.* —

La distribution de prix aux élèves des écoles publiques laïques de Gourdon et des sections de la commune, aura lieu comme nous l'avions prévu le 8 août prochain à 4 heures du soir dans la cour de l'ancienne école de garçons sous la présidence de M. Zéglicki, président du Tribunal civil de Gourdon.

L'Orphéon et la Fanfare de la ville prêteront leur gracieux concours à cette belle et charmante solennité qui ne manquera pas — comme toujours — d'attirer beaucoup de monde.

Les invitations seront faites incessamment.

— *Orage.* — Hier vers 1 heure, après une matinée d'une atmosphère lourde et menaçante et après quelques coups de tonnerre, une grande pluie s'est mise à tomber pendant plus d'une heure.

— Notre correspondant nous adresse un long compte-rendu de la distribution des prix de l'école supérieure de Martel. Faute de place, nous publierons cet article jeudi.

LE VIGAN. — Ici, nous avons eu une véritable trombe d'eau.

On signale sur divers points des environs de la grêle.

FIGEAC. — *Distribution des prix.* —

Avant-hier vendredi, à deux heures du soir, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du collège de notre ville, sous la présidence de M. Bouju, sous-préfet.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Breuil, professeur d'allemand, sur l'utilité des langues vivantes.

M. le Sous-Préfet prend ensuite la parole et établit que l'étude des littératures étrangères ne devait pas faire négliger notre belle langue française.

M. le Principal parle ensuite sur la réfection des bâtiments, la transformation de l'enseignement moderne et la création d'une école préparatoire aux arts et métiers. Tous ces discours ont été vivement applaudis. La Société musicale les Artisans réunis, prêtait son gracieux concours à cette solennité.

— *Arrestation.* — Mercredi dernier, les gendarmes de Figeac conduisirent au violon un nommé Arnaud Chausse, accusé de vol à la tire.

Le tribunal vient de confirmer le mandat de dépôt, pour être jugé à l'une des prochaines audiences. Le prévenu a avoué trois condamnations deux de quinze jours et une de trois mois.

— *Contributions indirectes.* — Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes, en date du 28 juillet, M. Duchâteau qui, précédemment avait été désigné pour Figeac, est nommé commis principal, chef de poste à Aurillac.

— *Affaire Nazel, Roux et Vialard.* — La cour d'appel d'Agen, vient d'élever à 300 fr. le montant de la pension annuelle que les entrepreneurs Roux et Vialard avaient été condamnés à servir à la veuve de l'infortuné Nazel, victime de l'éboulement dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir.

Tel est le dénouement de ce procès qui a si longtemps préoccupé la population figeacoise.

VAYRAC. — On nous prie d'insérer l'article qui suit : Réponse à la lettre ouverte « A Messieurs les jeunes conseillers du conseil municipal de Vayrac, » parue dans le Réveil du 28 juillet.

Dimanche dans l'Alliance, lundi dans la France du Sud-Ouest, mardi dans la Dépêche, jeudi dans le Réveil du Lot ont paru des articles pour attirer l'attention publique sur une affaire déjà close et qui aurait même dû l'être depuis plus longtemps encore.

Et puis pourquoi des articles différents lorsque la critique ne varie pas et que l'auteur des articles est le même?

Nous avions cru plus digne de nous taire; car on ne saurait l'oublier : si la parole est d'argent, le silence est d'or. Mais la persistance de cette polémique qui menace de s'éterniser, nous contrainait à sortir de notre réserve pour remettre les choses au point.

Pour le moment laissons les réactionnaires à leurs calculs et laissons-les réfléchir à une situation dont ils espèrent tirer grand profit. Nous, républicains longtemps divisés, groupons-nous autour de notre maire dont les sentiments démocratiques sont connus de tous, n'est-ce pas? et dont le premier acte de républicanisme a été de chercher, lui ou les siens, à faire échouer, au deuxième tour de scrutin, un candidat républicain afin d'être élu maire au bénéfice de l'âge!... et qui le jour de l'élection nous a trahi en votant pour un réactionnaire comme adjoint.

Plus tard, lors de la nomination des délégués sénatoriaux, tout le monde connaît les démarches qu'il a faites auprès des adjoints pour se faire élire, leur promettant, bien entendu, de voter pour eux. Voilà du républicanisme bien compris!

On nous parle aussi des intérêts de la commune en souffrance et ce sont ceux qui ont conseillé à ce maire, — que tout le monde nous envie, — de ne nous convoquer que le 14 juin pour voter le budget afin d'en être réduit comme d'habitude à l'escamoter en une seule séance! Lorsqu'on nous présente ce budget en déficit nous eûmes l'audace, nous, jeunes conseillers qui ne comprenons rien aux affaires (!) qui n'avons d'autre excuse que notre naïveté, de demander les comptes de gestion; on nous répondit que ce n'était pas la mode à Vayrac et que, d'ailleurs, au milieu de tous ces chiffres, de cette comptabilité embrouillée, nous ne comprendrions rien. Est-ce notre faute si nous ne sommes pas rompus aux affaires ténébreuses?...

« Jeunes conseillers tombés dans le piège tendu par la réaction ressaisissez-vous. » Piège vraiment bien tenu en effet, puisque 15 conseillers sur 16 s'y sont laissés prendre. Nous ne savions pas, nous, que ce fut un crime de croire qu'en République tout le monde devait être égal devant la loi et que nous devons nous ressaisir. Elus par la majorité des électeurs de Vayrac, nous avons toujours cru dans notre candeur naïve que comme hommes publics nous devions demander l'égalité pour tous et défendre les intérêts généraux en sacrifiant quelquefois les intérêts particuliers, d'après l'avis de nos supérieurs nous nous sommes trompés. On ne nous y prendra plus!...

• Votre place est toujours marquée au premier rang du parti, Venez-y. • L'avons-nous quittée un seul instant cette place pour y revenir? Ne sommes-nous pas aujourd'hui ce que nous étions hier, n'avons-nous pas toujours fait preuve de discipline, de fermeté, de loyauté, de désintéressement, tandis que tant d'autres et parmi eux ceux-là peut-être qui prétendent nous donner des leçons ne sont pas à l'abri de tout reproche. On n'a jamais vu nos blouses de prolétaires figurer dans des agapes réactionnaires, tandis qu'on a remarqué l'abstention de vos vestes bourgeoises au banquet du 14 juillet.

A chaque élection on nous a vu aller au scrutin en rangs serrés, tandis que d'autres ont cherché à gagner les sympathies d'adversaires complaisants et sont allés jusqu'à garder une neutralité bienveillante, si parfois ils n'allaient pas jusqu'à faire rayer quelqu'un des nôtres. Si Vayrac, qui sous l'Empire a osé élire M. de Vermine, conseiller général, si Vayrac à chaque élection politique donne une grande majorité aux divers candidats républicains, si Vayrac enfin en est réduit, à subir un conseil municipal divisé en deux fractions égales, nous pouvons affirmer que la faute en retombe tout entière sur ces prétendus chefs de file qui se croient nés pour commander et nous pour leur obéir.

Pour terminer on nous jette ce cri : « Jeunes conseillers, au drapeau et tout pour

la République une et indivisible. • Ce conseil es superflu, nos actes passés ne sauraient autoriser nos contradicteurs à nous l'adresser; c'est en tout cas une injure que nous dédaignons!

Union, concorde, solidarité; voilà notre devise. Nous accepterons toujours la loi de la majorité des républicains mais fermes et indépendants, nous ne nous courberons jamais sous les ordres d'un autoritaire quel qu'il soit.

Nés et élevés au milieu des champs, quittant le manche de la charrue pour venir à la mairie nous occuper d'affaires diverses; dévoués aux intérêts de nos électeurs, intérêts que nous défendons de notre mieux, nous nous demandons si en échange de notre attitude correcte nous n'aurions pas quelque droit à un peu plus de reconnaissance.

En tout temps nous croyons avoir rempli tout notre devoir, mais si un autre sacrifice était nécessaire à la démocratie, si notre présence au sein du Conseil devait entraver la marche des affaires, nous sommes prêts à nous retirer et à laisser la place à d'autres et la parole aux électeurs. Que tous ceux qui pensent comme nous, nous suivent.

GRANOULLAC, GAY, LAQUIÈZE, FERRIÉ,
Conseillers municipaux républicains.

VAYRAC. — *Certificat d'études primaires.* — Le 27 juillet a eu lieu à Vayrac l'examen pour le certificat d'études primaires; 6 garçons et 24 filles s'y sont présentés; ont été définitivement reçus: 5 garçons et 15 filles.

La commission, paraît-il, constate tous les ans la diminution croissante du nombre et la faiblesse des jeunes filles à cet examen.

Peut-on s'en étonner? Nous ne le croyons pas, attendu que la plupart des écoles communales de filles de ce canton et des cantons voisins, sont dirigées par des sœurs âgées de 50 à 60 ans, qui aspirent au repos et qui ne peuvent plus apporter à l'accomplissement de leur tâche d'éducatrice l'énergique dévouement de nos jeunes institutrices laïques.

Les faits sont là pour prouver la vérité de cette assertion. — L'école du hameau des 4 Routes dirigée par une institutrice, Mlle Mourayssé, a présenté trois élèves qui ont été reçues avec les numéros 1, 2 et 5.

Qu'attend donc l'administration pour lâcher et se conformer ainsi aux prescriptions de la loi; les institutrices laïques qui attendent des postes, sont légion dans le Lot; on donnerait aux congréganistes dont nous avons parlé, l'occasion d'acquiescer un repos mérité; et on rendrait aux jeunes laïques un service qu'elles sont en droit d'attendre, puisque la plupart ont dépensé leur dot et leur jeunesse pour s'instruire, et qui, trop nombreuses, s'étiolent dans leurs familles dans l'attente vaine d'un poste qui pourtant leur est dû.

HIRAM.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de fin juillet s'est effectuée encore une fois en hausse et toute à l'avantage des acheteurs qui n'ont eu à payer que des reports très modérés.

Le 3 0/0 se traite à 104.75; le 3 1/2 à 108.12. Le Crédit Foncier s'inscrit à 677; le Crédit Lyonnais à 776; le Comptoir National d'Escompte à 584 et la Société générale à 528.

Le Suez cote 3280. Les fonds étrangers sont fermement tenus. Au comptant, les obligations des chemins de fer Economiques se sont avancées à 480. L'action Bec Auer est demandée à 670.

L'Assurance sur la Vie

Les Immeubles de la Nationale (Vie) situés sur les plus belles voies de la capitale constituent un gage de premier ordre pour sa clientèle d'assurés et de rentiers viagers. Elle a constitué au moyen de prélèvement sur les revenus mêmes de ces immeubles une réserve spéciale destinée à les garantir contre toutes chances de destruction. Cette réserve se monte à fr. 9.038.596 fr. 85 c. Aucune autre Compagnie n'en a créé d'aussi importante.

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre dysenterie, cholérine, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Épidémies

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom DE RICQLÈS

Bourse de Paris

	COMPTANT		TERME	
	Cours du jour	Cours du jour	Cours du jour	Cours du jour
3 0/0	104 67	104 67		
3 0/0 amortissable	103 60	103 65		
3 1/2 0/0 1894	107 30			
Tunis, obl. 3 0/0 1892	505			
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	94 75	94 75		
Madagascar 6 0/0, 1887	92 80			
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	112 95			
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	105 60			
Egypte unifiée (500 fr.)	108 15			
— Daïra-Sanieh (20 f r ^s)	106			
— Privilégiée (500 f cap.)	104 30			
— Domaniales (20 L. cap.)	106 60			
Espagne 4 0/0. Extr. (40 p.)	63 75	61 85		
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)				
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	94 10	93 90		
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	21 70			
Roumain 5 0/0 1875	105 50			
Russie 4 0/0 1867-69	103 80			
— 4 0/0 1880	103 10			
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	104 55			
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.	103 90			
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.	104			
— 3 0/0 1891, or, t. p.	95	94 95		
— 3 1/2 0/0 1894	102 95	101 90		
Turc, série D.	22	21 27		
Ottomanes priorité (500 f)	455			
Douanes ottomanes (500 f)	485			
Banque de France	3680	3677		
Banque Paris et Pays-Bas	860	861		
Comptoir national d'escompte	584 50	583		
Crédit algérien				
Crédit foncier de France	684	677		
Crédit indust. et commercial	595			
Crédit lyonnais	778	777		
Société de Crédit mobilier	57			
Société générale	528	530		

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT	
	Cours du jour	Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus)	484 50	
— (t. rouges)		
Est-Algérien, 3 0/0	477	
Est, 3 0/0	491 50	
— nouvelles, 3 0/0	493	
Midi, 3 0/0	488 25	
— nouvelles, 3 0/0	498	
Nord, 3 0/0	491 50	
— nouvelles, 3 0/0		
Orléans, 3 0/0	489 50	
— 1884, 3 0/0	496 25	
Ouest, 3 0/0	490 50	
— nouvelles, 3 0/0	497	
Ouest-Algérien, 3 0/0	483 50	
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion)	489 50	
— nouvelles, 3 0/0	491 50	
Sud de la France, 3 0/0	468	
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0		
— 1865, 4 0/0	589	
— 1869, 3 0/0	441	
— 1871, 3 0/0	417 50	
— 1871, quarts remb. à 100 f.	112 25	
— 1875, 4 0/0	598	
— 1876, 4 0/0	598	
— 1886, 3 0/0	400	
— 1886, quarts remb. à 100 f.		
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.	394 50	
— 1892, quarts remb. à 100 f.	101 25	
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.	298 75	

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 29 Juillet. — V^o Nacla, Chronique mondaine. — Michel Thivars, Balthazar. — Pierre Maël, Le Drame de Rosmeur. — Théodore Cahn, L'enfant martyr. — Pierre de Sédenas, Un monde inconnu (suite). — Mme Héctor Malot, La beauté (suite). — Eugène de la Queyssié, Bonnes gens (suite). — Dr Health, Causerie médicale.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle paraît dans son numéro de ce jour :

Les fiacres automobiles (J.-H. Aubry). — Exposition de 1900, le restaurant coopératif des chantiers des Champs-Élysées (Max de Nansouty). — Rayons X automatiques (Fernand Caisial). — Un nouvel "lévrier" des mers (M. Di-bos). — Le tonographe (Félix Colomer). — Le projet de Paris Port de mer. — Un orchestre électrique original (G. Morel). L'observatoire de Lick (Albert Reynier). — Des courses dans l'armée, notes sur l'entraînement (Richard Cross country). Un nouveau procédé de coloration (G. Hamelin). — Revue des inventions : Tête de pied universelle "La Gyrostèle". — Jiment pour coller le verre au métal. — Garage de bicyclettes à réclames. — Seau filtrant en lave. — Tige de selle à ressort. — Décollement des épreuves émaillées. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des Sciences (Georges Petit). — P-tite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^o éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1261, du 31 juillet 1897.

Les animaux domestiques au Japon par Albert Tissandier. — Les chiens de guerre à la Nouvelle-France, par A. Dubar. — Les sonneries des cloches et les oscillations des clochers, par P. de Mériel. — Moteurs à essence de pétrole, par E. Hospitalier. — Reconstitution de billets de banque brûlés, par la photographie, par Jules Amann. — Sur la chaleur solaire, par A. Crova. — Les remparts d'Antibes, par L. Bordellet. — Ressorts végétaux, par A. Aclouque. — Le sommet du mont Blanc, par J. Corcelle. — L'ataxie locomotrice, par Flamel. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 26 juillet 1897, par Ch. de Villedeuil. — Escamotage d'une dame, par le prestidigitateur Alber. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n^o 35. — 29 Juillet 1897.

Cavalier et fantassin (G. des Brulies). — Mon cerf-volant (Berthe Vadier). — L'apothéose du petit Guignot (Hip. Gauthier). — La souris d'or (Marthe Bertin). — Le Yaoulé de Tamatave (Eud. Dupuis). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations d'après L. Sergent, et par Alb. Guillaume, M. de Lambert, Em. Bayard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

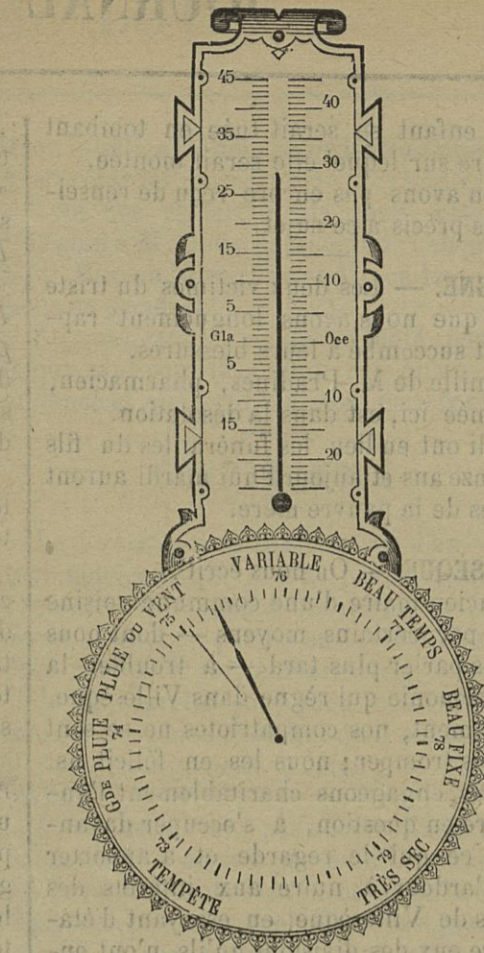
CONTIENT : PLUS DE MODELES NOUVEAUX PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE PLUS DE LITTÉRATURE PLUS DE RECETTES DE CUISINE PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

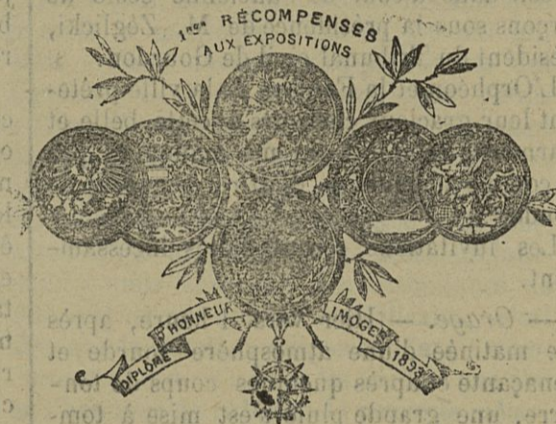


Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 16.
Id. maxima de la veille : 26.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

HENRI VÉDRENNES PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

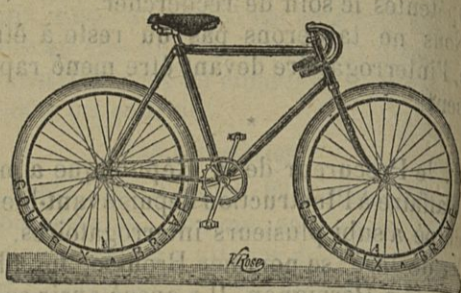
Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfant en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LES ADIEUX

Il en avait coûté à cette dernière de se séparer de M. de Cartelanin, mais elle avait cédé à cette considération que son frère pouvait revenir d'un moment à l'autre et que les convenances les plus élémentaires exigeaient qu'elle fût là pour le recevoir.

Au reste, le baron lui avait annoncé son retour prochain, et sa lettre, très explicite, dénotait une impatience marquée de briser les relations de sa sœur et du chevalier.

Les tranches de Marguerite allaient donc croissant de jour en jour.

Le Commandeur, de son côté, faisait ses préparatifs de départ. Son mobilier le plus précieux était porté au château de Lacapelle-Marival dont le seigneur voulait bien le garder jusqu'au moment où il recevrait une destination définitive.

Lorsque la vieille forteresse ne renferma guère plus que ce que M. de Cartelanin y avait

trouvé à son arrivée, il s'occupa d'organiser le banquet monstre auquel il avait décidé de convier les paysans de la baronnie.

Le temps était beau. On était aux derniers jours de septembre. Les tables, d'immenses tables improvisées, furent dressées sur la grande place que dominait le donjon.

Au jour fixé, de tous les chemins, des quatre coins de l'horizon, débouchèrent par troupe les tenanciers, désormais affranchis, des quatre paroisses à la fois, afin d'en finir en un seul jour.

On se rangea autour des tables copieusement servies, égayées de vin et de la pure lumière d'un soleil automnal.

De mémoire d'homme les quatorze cents invités n'avaient été à pareille fête.

Le repas, relativement silencieux d'abord, devint peu à peu assaisonné de rires et de chansons.

Puis un bal suivit la fin de la joyeuse ripaille. Vieilles et biniols rivalisèrent d'entrain pour mettre en mouvement les qualités chorégraphiques des paysans, qui s'en donnèrent à plaisir jusqu'aux lueurs de l'aube où le sommeil et la fatigue les dispersèrent à travers champs et bois.

C'était fini.

Le départ du chevalier était fixé au surlendemain, mais il n'avait avisé personne de l'heure choisie dans sa pensée.

Marguerite seule en avait été informée par l'intermédiaire de Plantou.

Et Marguerite avait attiré, pour une dernière fois, le Commandeur à un entretien dans le

bois du château.

L'un et l'autre s'y rendirent dans l'après-midi.

M. de Cartelanin avait devancé l'heure pour éviter à la bien aimée de l'attendre.

Celle-ci l'avait précédé. Elle était à demi couchée sur la mousse, aux pieds des grands chênes qui couvraient de leur ombre le chalet rustique.

Quand le gentilhomme survint, la surprenant dans une attitude rêveuse, il remarqua que le visage de Marguerite paraissait assombri par la peine.

Il éprouva de ce spectacle une émotion profonde.

— Allons, dit-il, mon amie, ayez du courage. Est-ce que je n'en ai pas moi, Marguerite ?

Les soucis de Mlle de Guirandol, au lieu de s'enfuir semblèrent augmenter; des sanglots lui brisaient la poitrine.

— Voyons, poursuivit-il en essayant de la calmer, n'y a-t-il pas un moyen d'affaiblir au moins les scrupules de votre frère ? pensez-vous qu'il soit impossible de le ramener à des sentiments moins ombrageux que ceux qu'il nous a témoignés lors de son voyage ?

Marguerite fit un signe de tête qui montrait son incrédulité.

Ecoutez-moi un instant, et je vous convaincrai peut-être que vous avez tort de vous alarmer outre mesure.

— Bien, répondit-elle entre deux sanglots; parlez, Henri.

— Me promettez-vous de ne pas m'en vouloir de ma franchise ?

Marguerite le regarda d'un air malheureux; puis lui prenant la main.

— J'aime bien mieux cela, fit-elle.

— Soit, reprit le Commandeur. Eh bien, croyez-vous, que Jean se soit rendu un compte exact de notre situation vis à vis de la sienne ? Jean a épousé une fille du peuple qu'il aimait. Loin de le blâmer, je le félicite de tout mon cœur d'avoir rompu avec les préjugés en honneur dans la noblesse. Il aimait cette enfant superbe qui le lui a bien rendu. Cela suffit. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en suivant son inclination, il s'est mis en mauvaise posture avec le monde où il vivait, que ses relations s'en sont ressenties au point qu'il vit, sans doute, aujourd'hui comme une sorte de paria de la société aristocratique. Fleur-d'Avril, malgré ses qualités adorables d'épouse et de mère, malgré tous les éloges mérités que vous m'avez faits de sa distinction acquise, de sa beauté souveraine, reste quand même la fille d'un roturier à laquelle les salons sont fermés à Toulouse et à Cahors. Si votre frère voyait cette situation telle qu'elle doit être envisagée, il serait moins exigeant, moins cruel pour nous.

— Hélas ! je sens tout cela comme vous, Henri, mais je n'ai jamais la force de le lui faire observer.

— Ni moi non plus ; cependant un ami commun ne pourrait-il pas s'en charger ?

— Je n'en connais pas depuis notre isolement, à moins toutefois de recourir aux bons offices du marquis d'Escayrac.

(A suivre).